



Co-funded by the Asylum, Migration and Integration Fund of the European Union

Projet ICARE

HOME/2017/AMIF/AG/EMAS/0075

CORONA VIRUS Règles à suivre

NOUS DEVONS TOUS:

Rester à la maison

On ne peut sortir que pour :

- Aller au travail (travail régulier)
- Acheter de la nourriture ou des médicaments
- Des raisons de santé

Rester à la maison et appeler le médecin si nous avons de la toux et de la fièvre plus de 37,5°. **Ne pas**

aller aux urgences

Rester à la maison si nous avons le virus ou si nous sommes en quarantaine. Dans ces cas c'est interdit de sortir

Eviter de rester en groupe



NOUS POUVONS TOUS:

Rencontrer d'autres personnes sauf pour travailler, si c'est vraiment nécessaire ou pour des raisons de santé. Nous restons loin des personnes avec qui nous parlons (au moins 1 mètre).

Amener le chien à l'extérieur, près de chez soi et pour une courte période

Faire du sport en plein air **seulement à proximité de chez nous**, seuls et loin des autres.



L'employeur peut vous demander de travailler à domicile ou d'utiliser vos vacances ou vos congés.



C'est ouvert

- Magasins qui vendent de la nourriture et biens nécessaires
- Pharmacies
- Églises et lieux de culte, mais les services religieux sont suspendus

C'est fermé

- Toutes les écoles
- Les boutiques
- Bars et restaurants
- Centres commerciaux
- Cinémas, théâtres et musées
- Gymnases, piscines et centres sportifs



La police contrôle et peut vous demander pourquoi vous n'êtes pas chez vous. Ceux qui ne respectent pas les règles commettent un crime et risquent d'être arrêtés jusqu'à 3 mois ou une amende jusqu'à 206 euros.